



U.G.T.G

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

M. Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

L'UGTG a été saisie par le **Comité Martiniquais de Vigilance de l'Enseignement Agricole** du cas de Monsieur Philippe AURORE, directeur du EPLEFPA de Croix Rivail en Martinique qui, arbitrairement muté par votre Ministère pour l'année scolaire 2017/2018 à la DAAF de Guadeloupe, a obtenu du Tribunal administratif de Basse Terre une décision datée du 29 juin 2018 annulant votre arrêté de mutation et le réintégrant sur son poste de Croix Rivail en Martinique.

Or, votre ministère, **ministère du PAYS DES DROITS DE L'HOMME**, foulant aux pieds cette décision de justice, a pris un nouvel arrêté le mutant cette fois **dans le Calvados, loin de sa famille, loin, très loin, d'une mère âgée dont il a la tutelle en Martinique !**

Nous avons appris que, suite à l'émotion suscitée par ce barbare arrêté auprès des organisations syndicales et de l'ensemble des élus de Martinique, votre ministère a sollicité une médiation avec l'intéressé et son organisation syndicale.

Mais nous avons appris que cette médiation, commencée le vendredi 7 septembre, n'en finit pas de traîner, **les représentants de votre ministère ne semblant pas prêts à appliquer purement et simplement la décision de justice qui réintègre Monsieur Philippe AURORE sur son poste de Croix Rivail.**

Nous avons également appris que les excellents résultats obtenus par Monsieur Philippe AURORE quand il était en poste ont été lourdement remis en cause par la personne, venue de France, que vous avez nommée pour le remplacer.

On peut se demander : **y aurait-il volonté délibérée de votre ministère de priver l'enseignement agricole martiniquais de cadres martiniquais compétents et passionnément attachés à former de jeunes martiniquais qualifiés?**

En *liyannaj* étroit avec nos camarades du **Comité martiniquais de vigilance de l'enseignement agricole**, nous serons attentifs au résultat de l'ultime séance de médiation qui, selon l'information qu'ils nous ont transmise, se tiendra lundi 24 septembre.

L'UGTG apporte son soutien militant à Philippe AURORE et vous demande de **respecter la décision de justice en confirmant Monsieur Philippe AURORE sur son poste de Croix Rivail.**

NON AU MEPRIS ! NON A LA DEPORTATION de Philippe AURORE !

Le Secrétaire Général

E. DOMOTA

Copie:

Au Comité martiniquais de vigilance de l'enseignement agricole.

Au Préfet de la Martinique

À la presse

Lapwent, 19.09.2018